

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Vermessungswesen und Kulturtechnik = Revue technique suisse des mensurations et améliorations foncières

Herausgeber: Schweizerischer Geometerverein = Association suisse des géomètres

Band: 40 (1942)

Heft: 3

Nachruf: Henri Rougemont

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

notre profession, du fait de l'établissement d'un seul plan d'étude pour géomètres et ingénieurs ruraux.

Après avoir passé avec succès l'examen de sortie, le candidat recevra de l'école polytechnique fédérale le diplôme d'ingénieur rural. Quand il a réussi l'examen du registre foncier devant la Commission fédérale il recevra par l'Ecole polytechnique fédérale un diplôme supplémentaire comme géomètre.

Un rapport relatif à cette nouvelle réglementation a paru dans les colonnes de notre journal.

9. Personnel auxiliaire

Afin d'obtenir une unification dans l'organisation des examens de fin d'apprentissage pour les techniciens-géomètres, il a été décidé après entente avec les offices de surveillance d'apprentissages de la Suisse alémanique, de remettre, pour ce qui concerne tous les cantons de langue allemande, la dite organisation entre les mains de l'Office cantonal zuricois de l'industrie et du travail.

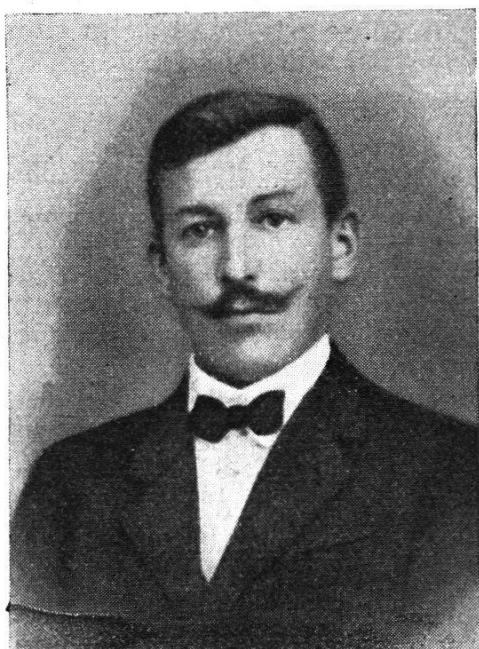
10. Sections et groupes

Un cours-conférence sur les travaux d'assainissement du sol, organisé comme l'année précédente, par l'Association des Géomètres praticiens, sous les auspices de la S. S. G. fut couronné d'un plein succès.

Dans une requête bien motivée, adressée au comité central, le groupe des Géomètres fonctionnaires, a fait valoir son attitude réprobatrice au sujet d'un projet tendant à réunir sous une même direction l'office cantonal du cadastre et celui des améliorations foncières. La Société suisse des Géomètres ne s'est cependant pas associée à ces démarches.

Zurich, en février 1942. Sig.: *S. Bertschmann*, président central

† Henri Rougemont



Mr. Henri Rougemont naquit à Moutier le 27 décembre 1887.

Sa famille partit l'année suivante pour Malleray où M. Rougemont passa toute son enfance.

Elève studieux et très doué, il étonnait ses maîtres par sa précocité.

Ses branches de prédilection étaient les mathématiques, le français et le dessin, mais il excellait pourtant dans toutes. Ses compositions d'alors sont de petits chefs-d'œuvre. Il eut pendant plusieurs années pour maître de dessin M. le professeur Hoffmann.

A l'âge de quinze ans, il passe une année en Suisse allemande.

En 1904, sa famille revint à Moutier.

Henri Rougemont entre à l'étude de M. Schaller, avocat, et y fait un

stage de deux ans. Durant ce laps de temps, il prépare et passe avec succès les examens d'employé de commerce.

En 1908, poussé par ses goûts des mathématiques et du dessin, il profite d'un emploi vacant au bureau de M. Massard, géomètre, à Moutier.

Il trouve alors une vocation répondant à ses désirs.

Il travaille au cadastre de Moutier et des villages environnants, puis il participe aux études des forces motrices de la Reuss.

La guerre de 1914 le surprend occupé au réabornement de Cornol.

Dès son entrée au bureau de M. Massard, il mène de front avec son labeur quotidien, les études de géomètre, d'abord seul, en écourtant son sommeil, pour les terminer à l'Université de Lausanne.

En 1915, il passe avec succès les examens de géomètre, puis reprend le bureau de M. Massard à Moutier.

Se marie en 1916 et est nommé géomètre d'arrondissement en 1923.

Il établit le premier remaniement parcellaire du Jura, celui de la Montagne de Moutier.

Il fut durant plusieurs années membre du Conseil municipal de Moutier.

Au militaire Henri Rougemont eut grade de fourrier. Il fit à ce titre toutes les mobilisations de 1914 à 1918.

La vie militaire eut toujours un grand attrait pour lui. Jusqu'à son dernier souffle, il fut un semeur de confiance, confiance en notre armée, en sa capacité de résistance, confiance en nos chefs, en leur prévoyance, et il méritait d'avoir eu l'honneur d'inscrire sur l'état nominatif de nos troupes jurassiennes, alors qu'il faisait fonction de quartier-maître du bataillon 24, le nom de son major Henri Guisan.

Avec lui disparaît un excellent collègue dont nous garderons un bon souvenir.

Julius Schwarzenbach ♀

Bei einer Reise in der Urschweiz, im letzten September, besuchte ich ihn in seinem schönen Heim in Stans. Als er mich an der Stubentür mit der für ihn so bezeichnenden Freundlichkeit empfing, schien er mir nicht mehr der Alte zu sein. Seine leicht vornüber gebeugte Gestalt, die blassen Gesichtsfarbe, der müde Blick, alles deutete auf ein schweres Herzleiden.

Obwohl ihn die Krankheit zur fast vollständigen Untätigkeit zwang, so klang doch aus seinen Worten die bestimmte Hoffnung, unter der liebevollen Pflege seiner Angehörigen soweit zu genesen, daß er noch einige Jahre Ruhe genießen könne, dieser Ruhe, die er sich nie gegönnt hatte.

Im Laufe des Gesprächs bedauerte er nicht mehr, in den Bergen seinem geliebten Berufe nachgehen zu können, und als wir auf die Familien zu sprechen kamen, da äußerte er sich, nicht ohne merkbare Zufriedenheit: „für die ist gesorgt“. Diese wenigen Worte schienen

